ON SURVEILLE POUR VOUS

Bulletin d'information lanaudois

Novembre 2022, N°89

Portrait de famille : Que s'est-il passé depuis 2016?

Depuis le 13 juillet dernier, les données du Recensement canadien de 2021 abordant les thèmes de la famille, des ménages et de l'état matrimonial sont rendues disponibles par Statistique Canada. Les données lanaudoises par municipalité et territoire de MRC se retrouvent dans sept documents d'une série intitulée Coup d'œil 2021[1]. Ce numéro propose un survol de la composition des familles de recensement de la région en date du 11 mai 2021[2].

On entend par famille de recensement :

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement » (Statistique Canada, 2022).

Variation de la proportion de familles de recensement, 2016 et 2021 (%)

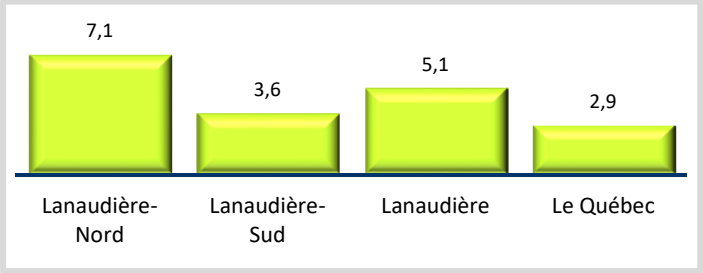

Proportion de familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021 (%)

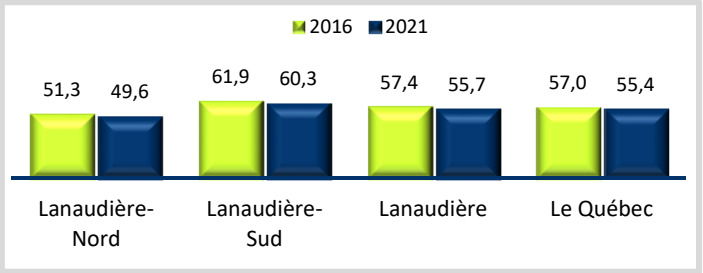

Proportion de familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021 (%)

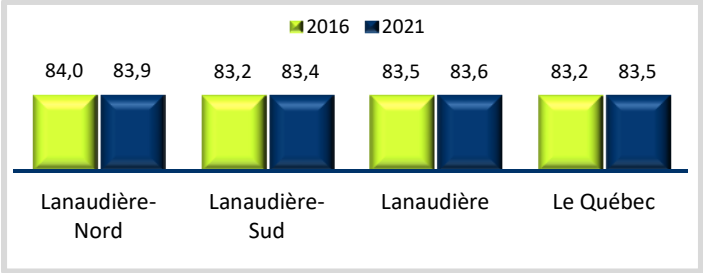

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

De plus en plus de familles dans la région

En 2021, Lanaudière compte 151 750 familles de recensement, soit une augmentation de 5,1 % comparativement à 2016. Bien que le nord de la région ait connu la plus forte croissance, 57 % des familles lanaudoises résident dans Lanaudière-Sud. La proportion de familles a également augmenté dans toutes les MRC, particulièrement dans celles de Montcalm (+ 10,1 %) et de Matawinie (+ 9,3 %) (données non présentées). La croissance dans la région est plus élevée que celle dans l'ensemble du Québec.

Diminution de la proportion de familles avec enfant(s) à la maison

En 2021, 84 450 familles lanaudoises ont au moins un enfant à la maison, ce qui représente 56 % des familles de recensement de la région. Cette proportion a diminué de 3,1 % depuis 2016. La baisse est observée sur l'ensemble du territoire. La proportion de familles avec enfant(s) à la maison est plus élevée dans Lanaudière-Sud que dans Lanaudière-Nord. La proportion lanaudoise, quant à elle, est semblable à celle de la province.

Peu de changements pour les familles comptant un couple

La proportion de familles de recensement composées d'un couple est stable dans la région depuis 2016. Celle-ci totalise, en 2021, 84 % de l'ensemble des familles. Ce constat est similaire dans les deux sous-régions et les six MRC. La proportion de familles comptant un couple dans Lanaudière est similaire à celle de l'ensemble du Québec.

[1] Il est possible de consulter ces documents au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous l'onglet Documentation/Santé publique/Portraits populationnels.

[2] Date de référence du Recensement canadien de 2021.

Proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016 et 2021 (%)

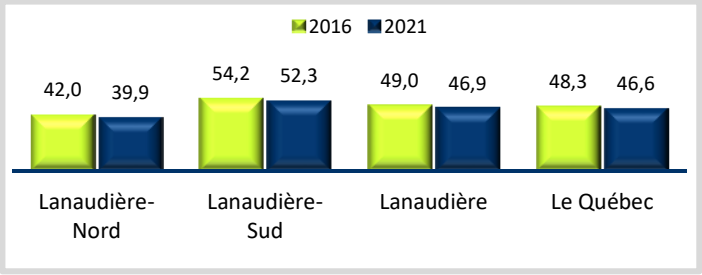

Proportion de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s), 2016 et 2021 (%)

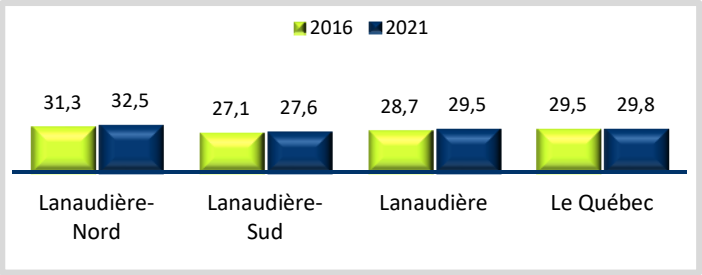

Proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles monoparentales, 2016 et 2021 (%)

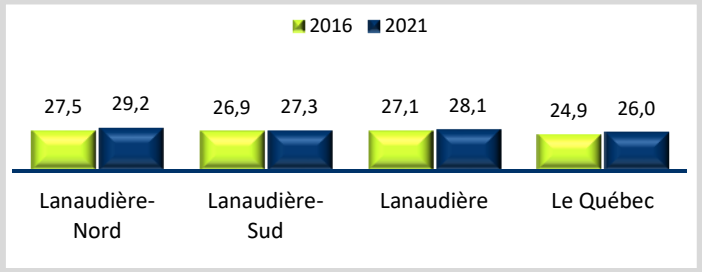

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Références bibliographiques

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA. *Faire des plans - Guide sur les arrangements parentaux après la séparation ou le divorce : Section 4 : Quel est le meilleur arrangement parental pour mon enfant?*, 2022, site Web : https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/parent/fdp-mp/p5.html

PELLETIER, David. *Combien d'enfants vivent en garde partagée?* Institut national de recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société, *Bulletin de liaison*, vol.44, numéro 2, 2019, 2 pages.

STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire, Recensement de la population*, 2021, Nº 98- 301-X au catalogue, juillet 2022.

STATISTIQUE CANADA, *Recensement de 2021 : 2A*, 2020, site Web : https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/3901_Q1_V7

Baisse de la proportion de familles comptant un couple avec enfant(s)

En 2021, près de la moitié des familles (n = 126 850) de recensement comptant un couple dans la région a au moins un enfant à la maison. C'est une proportion plus faible que celle enregistrée en 2016 (- 4,2 %). La proportion de familles comptant un couple avec enfant(s) est plus élevée dans le sud de la région. La proportion dans Lanaudière est semblable à celle de l'ensemble du Québec.

Augmentation de la proportion de familles monoparentales

En 2021, parmi les familles de recensement de la région avec enfant(s) à la maison, 24 895 sont monoparentales. Cela représente un peu moins d'une famille sur trois. C'est une hausse de 2,8 % par rapport à 2016. La croissance des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) à la maison est deux fois plus élevée dans Lanaudière-Nord (+ 4,1 %) que dans Lanaudière-Sud (+ 1,7 %). La proportion de familles monoparentales dans la région est semblable à celle observée dans la province.

Hausse des familles monoparentales dont le chef de famille est un homme

Le temps parental partagé[3] (auparavant appelé la garde partagée) suite à un divorce ou une séparation est en hausse au Québec depuis les trois dernières décennies (Pelletier, 2019). Cette nouvelle tendance est encore difficile à mesurer (Pelletier, 2019). Le Recensement canadien, par exemple, ne permet pas de mesurer le temps partagé entre chaque parent. Il est, par conséquent, impossible de déterminer si le chef de famille d'une famille monoparentale a la garde exclusive de son ou ses enfant(s) ou un temps parental partagé. Dans le Recensement canadien de 2021, les enfants en temps parental partagé qui passent autant de temps avec chacun de ses parents devaient être inscrits au domicile du parent où ils se trouvaient en date du 11 mai 2021 (Statistique Canada, 2020).

En 2021, ce sont 6 990 familles monoparentales (28 %) dans Lanaudière qui ont un homme comme chef de famille, soit une hausse de 3,5 % comparativement à 2016. La proportion au nord de la région est plus élevée que celle observée au sud. À l'exception des MRC de L'Assomption (- 0,4 %) et de Matawinie (-0,3 %), la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme a augmenté dans l'ensemble des MRC depuis 2016 (données non présentées) .

Peu importe le territoire de Lanaudière, la proportion de familles monoparentales ayant un homme comme chef de famille est supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

[3] « *Le temps parental partagé désigne les situations où l'enfant passe au moins 40 % du temps avec chacun de ses parents* » (Ministère de la justice du Canada, 2022).

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Québec

Rédaction : Marjolaine Lamoureux Théorêt
Relecture : Élizabeth Cadieux, Patrick Bellehumeur, Geneviève Marquis et Carole Ralijaona
Conception des graphiques : Geneviève Marquis
Mise en page : Lise Trudel

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Quatrième trimestre 2022
ISSN : 1925-783X (PDF)
1925-7848 (en ligne)